



LE MÉRITE 82

Bulletin de liaison de la section 82
de l'ASSOCIATION NATIONALE des MEMBRES de
l'ORDRE NATIONAL du MÉRITE

HONNEUR SOLIDARITÉ MÉMOIRE

N°34 OCTOBRE 2024

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers adhérents, chers compagnons et chers amis sympathisants,

Alors que nous sommes dans la pleine période de mai à octobre 2024, il me semble essentiel de prendre un instant pour partager avec vous mes réflexions sur notre situation actuelle et l'impact significatif que nous vivons en tant que nation.



Cette période est marquée par une certaine morosité. Les défis économiques, sociaux et environnementaux auxquels nous faisons face semblent parfois écrasants. Des inquiétudes persistantes sur l'avenir, une inflation élevée, et des tensions sociales contribuent à un climat pour le moins préoccupant. Pourtant, c'est précisément dans ces

moments que notre résilience et notre solidarité doivent s'affirmer.

Les Jeux Olympiques (JO), les jeux Paralympiques de Paris viennent de se terminer. Nous avons eu l'occasion unique de renouer avec un esprit de rassemblement et d'espoir. Les JO ne sont pas seulement une célébration du sport ; ils incarnent également les valeurs de dépassement de soi, de fraternité et d'unité. Cet événement mondial nous offre un temps de répit, un moment pour célébrer nos réussites collectives et individuelles, et pour faire briller notre pays sur la scène internationale.

Les JO de Paris constituent un bienfait pour notre nation à plusieurs niveaux. Ils sont un catalyseur pour le développement économique local, générant des emplois et stimulant le tourisme. Ils encouragent également la pratique du sport et le bien-être, inspirant les jeunes à se lancer dans de nouvelles disciplines et à relever des défis. Mais au-delà de l'aspect économique, ces jeux offrent une plateforme pour célébrer notre diversité et notre cohésion. Ils rappellent à

chacun de nous que, malgré nos différences, nous pouvons nous unir pour atteindre un objectif commun.

En tant que membres de l'ANMONM82, je vous invite à tirer parti de cette dynamique. Engageons-nous à être des acteurs de changement dans notre communauté, à promouvoir les valeurs sportives et citoyennes qui nous rassemblent. Participons aux événements en lien avec les JO, soutenons nos athlètes, et faisons briller notre région à l'occasion de cette grande fête du sport.

Enfin, je tiens à vous rappeler que même dans les moments difficiles, notre force réside dans notre capacité à nous soutenir mutuellement. L'ANMONM82 est là pour chacun d'entre vous, pour écouter et pour agir. Ensemble, nous pouvons transformer cette période morose en une opportunité de croissance et de solidarité nationale. Je profite aussi ce moment qui m'est offert de vous exprimer mon incompréhension dont j'ai fait part à notre préfet, M. **Vincent ROBERTI**, relative à la non-nomination et non promotion dans l'ordre national du Mérite. En effet, à la sortie des décrets de novembre 2023 et de juin 2024, aucun habitant du département n'a été mis à l'honneur. Sachez que cela me navre au plus haut point. Espérons que le prochain décret prévu en novembre 2024, soit plus prolifique. Sachez que tant que je serai votre président je me battraï auprès des institutions et de vos élus proches pour que, lors de la parution des prochains décrets, des Tarn-et-Garonnais méritants puissent être récompensés pour leurs mérites éminents. Rendez-vous en novembre 2024 pour la prochaine promotion.

Je tiens à vous rappeler que je suis dans ma 6^{ème} année de présidence à vos côtés. Je souhaite que lors de la prochaine assemblée générale qui aura lieu le 29 mars 2025 à Montauban, un adhérent volontaire puisse prendre la relève. Sachez que cette fonction, bien que prenante, est absolument enrichissante et remplie de satisfaction. Comme j'ai déjà dû le dire dans un précédent numéro, je ne suis pas propriétaire de cette fonction et je suis sûr que l'un d'entre vous est tout à fait compétent pour tenir cette digne fonction.

Au cours de cette année, à la suite de la demande du siège national, un nouveau système d'information a été créé. Il permet de faciliter la gestion de notre comptabilité et aussi la gestion de nos adhérents. De même, un nouveau site Internet a été créé. Je tiens ici à mettre à l'honneur notre compagnon trésorier et webmaster, **Eugène COJAN**, pour l'excellent travail qu'il a réalisé au cours de cet été. Vous pourrez vous en rendre compte, en allant découvrir directement sur le site de la section de l'ANMONM82. En fin de ce numéro vous avez un tutoriel vous donnant la marche à suivre pour y accéder.

Restons unis, et préparons-nous à l'avenir de l'ANMONM 82 afin que la flamme de l'olympisme et du patriotisme perdure encore pour des années au sein de notre section.

Lieutenant-colonel (H) Érick LEBRUN
Président de l'ANMONM82

Adresse : Association Nationale des Membre de l'Ordre National du Mérite - Section de Tarn-et-Garonne
1935, route du Quercy blanc ~ 82270 - Montpezat-de-Quercy

SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT	1
SOMMAIRE.....	3
Remise du prix départemental de l'initiative mémorielle par l'ANMONM82	4
L'engagement perpétuel des porte-drapeaux.....	6
Remise du Prix du Concours de la Résistance à Montauban	10
80 ans du Débarquement à Moissac :	12
Rallye Citoyen 2024	15
L'Association des Vétérans des Essais Nucléaires	18
Dernières nominations et promotions dans l'Ordre National du Mérite dans le Tarn-et Garonne.....	19
Voyage mémorable à Paris pour les membres de cinq associations patriotiques de Tarn-et-Garonne	20
Simone Veil : ses combats - (1 ^{ère} partie).....	24
HÉLIE DENOIX DE SAINT MARC	27
Jean-Pierre DOUMERC (1765-1847).....	29
ÉPHÉMÈRE MÉRITE SAHARIEN.....	32
SE CONNECTER A SON ESPACE MEMBRE	34
SE CONNECTER AU NOUVEAU SITE ANMONM82.....	35
BOUTIQUE DE L'ANMONM 82.....	37
UN GRAND MERCI À NOS PARTENAIRES	38

Remise du prix départemental de l'initiative mémorielle par l'ANMONM82

Le 8 mai 2024, se tenait à Septfonds les traditionnelles commémorations en mémoire de la fin de la Seconde Guerre mondiale et de la capitulation de l'Allemagne nazie.

En effet, sous l'impulsion de Mme **Nadine SINOPOLI**, maire de Septfonds, et de son conseil municipal, le parcours mémoriel débutait à 10h00 avec une belle cérémonie au monument aux morts avec la présence de quelques porte-drapeaux dont une jeune, **Abigaïl DROUILLARD**, pour l'association nationale des membres de l'Ordre National du Mérite, section de Tarn-et-Garonne (ANMONM82). Pour cette jeune fille de 17 ans, c'était son baptême après avoir participé à une formation en avril sous la responsabilité de l'ONaC/VG.



Comme chaque année, les participants se sont rendus ensuite au cimetière espagnol, à l'Oratoire polonais, au Mémorial du camp de Jude pour finir à la Stèle juive au square **Henri GRAU**.

C'est lors de cette dernière étape qu'avait lieu cette belle remise de

prix. En effet, à côté de la stèle Juive, un arbre mémoriel a pris place. Après l'inauguration officielle de l'œuvre par Mme **SINOPOLI**, Mme **Edwige DARRACQ** sous-préfète de Montauban, Mlle **Shana LEVI**, et du responsable de la communauté juive de Montauban, les trois jeunes présents de la classe de 1° Bac Pro ouvrage du bâtiment, option métallerie du campus Saint Lubin de Caussade, Apprentis d'Auteuil, ont présenté la genèse et la réalisation de leur projet. Leurs encadrants dont Mme **Bénédicte VEYRAC-BEN AHMED** ont accompagné ces jeunes pour ce moment important pour eux.

Dans leur discours, réalisé à trois, ils ont fait apparaître la symbolique qui s'explique ainsi : les enfants cachés et sauvés sont les feuilles encore sur l'arbre, les branches et le tronc sont les personnes qui ont caché, sauvé et permis la survie des enfants juifs durant cette triste période. Chacune des feuilles tombées au sol porte le prénom d'un des enfants juifs déportés depuis Septfonds et tués. Puis ce fut au président de l'ANMONM 82, **Érick LEBRUN**, de prendre la parole et de procéder à ladite remise du prix. Il rappela que ce prix est le dernier né au sein de notre association. Il a été créé en octobre 2021 pour faire suite à une convention de partenariat qui a été signée au niveau national avec la direction de l'ONaC/VG et le siège national de l'ANMONM.

Au sein du département, l'association n'a remis ce prix qu'une seule fois en 2022. Pour lui, grâce à leur engagement et à leur détermination, ces élèves ont fait revivre l'Histoire et rendu hommage à ceux qui ont sacrifié leur vie pour notre



liberté. Leur arbre mémoriel est un véritable témoignage de leur attachement à la mémoire collective et à la transmission des valeurs de paix et de respect. C'est donc avec une profonde émotion qu'il a félicité, au nom de la section de l'ANMONM de Tarn-et-Garonne, cette classe pour leur travail exceptionnel et leur dévouement à la cause de la mémoire. Il leur remet un magnifique trophée.

Bravo à eux.

Lieutenant -colonel (h) Erick LEBRUN
Président de l'ANMONM82

L'engagement perpétuel des porte-drapeaux

(Exposé lors du grand Oral BAC session 2024)



Un jour existera-t-il un monde sans violence, un monde où avancer ne rimerait pas avec décès ? Un jour peut-être mais ce jour-là n'est pas encore arrivé. Guerre, victime blessée, tant de mots qui ne devraient pas exister et pourtant aujourd'hui, ils nous sont encore familiers. Quand on a voulu se défendre, se protéger, nombre de civils en ont payé les pots cassés.

Guerre d'Indochine, guerre d'Algérie, guerre du Vietnam, tous ont donné leur vie parfois même sans le vouloir. De ce triste constat naît la volonté de faire perdurer la mémoire, une mémoire encore d'actualité grâce à l'engagement perpétuel des porte-drapeaux.

Ces personnes hommes ou femmes portent nos couleurs, les couleurs d'un régiment, d'une nation d'une association lors d'une cérémonie, qu'elle soit commémorative ou funéraire.

Être porte-drapeau, c'est être bien plus qu'un porteur de mémoire ; c'est être aussi un porteur d'histoire qui donne de son temps en tout temps pour que perdure le souvenir afin qu'on n'oublie pas le lourd bilan de tant de conflits meurtriers. Mais alors quels enjeux historiques et mémoriels perdurent autour des porte-drapeaux ?

Ainsi nous verrons dans un premier temps que les porte-drapeaux avant toute chose ont une histoire à préserver. Dans un second temps qu'ils ont un symbole à sauvegarder. Pour enfin voire qu'aujourd'hui, ils sont menacés.

... Une histoire à préserver

Chacun d'entre nous, chaque homme et femme ont une histoire propre à chacun. Les porte-drapeaux aussi. Dans porte-drapeaux, il y a bien entendu le terme de drapeau.

Cette pièce d'étoffe attachée à une hampe, servant autrefois d'enseigne militaire devenue depuis le XIX^{ème} siècle l'emblème d'une nation, dont elle porte les couleurs. Elle porte aussi une histoire, son histoire. La première bannière française connue n'apparaît seulement qu'au XII^{ème} siècle en 1147 avec le roi **LOUIS VII** partant pour une croisade. Celle-ci tout comme les vêtements du sacre était bleu foncé avec des lys d'or symbolisant l'aide du monde céleste. Lui succède à partir de 1188, la croix rouge sur fond blanc choisie par le pape **GRÉGOIRE VIII** afin de se différencier des Anglais durant la troisième croisade. 1638 marque un tournant : la bannière fait place au drapeau. Ainsi, est inauguré le pavillon royal blanc parsemé de lys d'or avec au centre les armes de la France supportées par deux angelots. L'ultime drapeau français fut lui créé, lorsque les Français prirent les armes lors de la Révolution française en 1789, le bleu blanc et rouge fut d'abord la cocarde puis le drapeau de la garde royale avant de devenir pavillon national le 17 février 1794 aujourd'hui utilisé. Le drapeau conçoit une forte histoire mais le terme de porte-drapeau dévoile aussi le porteur. Le porteur, d'abord militaire, prend sa source sous **FRANÇOIS I^{er}** avec l'ordonnance du 26 mai 1627 qui avec l'institution de ses légions fonde légalement le porte-étendard. Au XVII^{ème} siècle, sont créées des enseignes régimentaires divisant les porteurs en deux rangs :

- l'enseigne à pique chargé de porter le drapeau roulé en marche ;
- l'enseigne à drapeau chargé de brandir le drapeau durant les batailles.

Mais le 10 décembre 1762, ces deux grades sont alors abolis pour être remplacés par un grade régulier attribué à un bas officier méritant, sous-lieutenant, 29 ans plus tard, en 1791. Cette fonction s'élargit aux sergents majors. Aujourd'hui, tout le monde âgé de plus de 16 ans, civils ou militaires peut devenir porte-drapeaux pouvant être récompensé depuis 2003 par un diplôme d'honneur des porte-drapeaux attribué par une décision préfectorale après avis de l'ONaC/VG.

Depuis 2006, au diplôme s'ajoute la délivrance d'un insigne au bout de 3 ans de service puis tous les dix ans. De ce fait, les porte-drapeaux à eux seuls représentent une part importante de notre histoire.

... Un symbole à préserver

Toutefois, ils sont aussi des porteurs de mémoire, de valeurs, en somme la symbolique de la France. Homme, femme, adolescent, adulte, tous ont donné leur vie pour protéger notre beau pays.

Seconde Guerre mondiale, guerre d'Indochine, guerre d'Algérie, aujourd'hui les opérations extérieures, tant de conflits qui voient périr sous le feu des bombes, sous le feu des armes, sous le feu des gaz, de nombreux soldats innocents engagés en vertu d'une chose : « honorer son pays, protéger les leurs et assurer la paix. » Nos voisins, nos amis, nos collègues se sont engagés nombreux comme frères d'arme. À présent, certains d'entre eux ont leurs noms gravés sur des pierres froides des marbres glacés comme victimes de la barbarie des hommes. Voilà la mission dont sont chargés les porte-drapeaux :

- transmettre leur histoire ;

- honorer ces soldats tombés ;
- ne pas les oublier.

Ils ne sont pas seulement des matricules ; il s'agit d'hommes, de femmes qui ont une famille, une famille qui attendait avec beaucoup d'espoir leur retour.

De tout temps, ces porte-drapeaux continuent de se lever, quel que soit la météo pour se souvenir de ceux qui ont donné leur vie pour que résonne encore aujourd'hui la liberté. La liberté, voilà ce que défendent aussi les porte-drapeaux. Ils ne défendent pas qu'une valeur, mais une multitude de valeurs, celles qui font aujourd'hui ce qu'est la France. Les valeurs transmises par nos aïeux qui ont mené la révolution pour qu'aujourd'hui nous soyons en démocratie qui aujourd'hui se traduit par notre devise « **Liberté - Egalité - Fraternité** ». Voilà ce que défendent nos porte-drapeaux face aux dictatures, face au terrorisme, face à la guerre. Nous devons porter ces valeurs haut et fort pour que rien ne nous soumette, pour que rien ne nous anéantisse, pour qu'enfin les droits des hommes et des femmes soient égaux devant la loi, soient égaux dans le monde. Mais ils représentent bien plus, ils sont le symbole d'une France unie. Ils sont le symbole d'un peuple qui malgré les épreuves, malgré les guerres parvient toujours à se relever et à s'unir derrière un seul et même objectif, défendre notre identité, défendre notre histoire, défendre nos valeurs.

Comme **Dominique LÉPINE**, président national de l'Union française des anciens combattants, l'a si bien dit : "*un drapeau exposé est un drapeau mort*". Ainsi nous devons continuer de le brandir devant la scène internationale et dans nos commémorations nationales pour que ne s'oublie et ne tombe jamais la France.

... Aujourd'hui, ils sont menacés.

Histoire et mémoire correspondent parfaitement à la mission des porte-drapeaux, mais aujourd'hui celle-ci est en danger et il faut assurer la transmission auprès des jeunes générations.

Comment faire, alors que la France depuis maintenant 50 ans, subit un manque de patriotisme de la part de la population ? Ce manque de patriotisme qui se traduit par une baisse de l'attachement profond et du dévouement à la patrie avec la volonté de la défendre militairement en cas d'attaque extérieure. Cette perte des valeurs républicaines est visible dès le plus jeune âge à l'école. Un rapport transmis en 2015 à la commission des affaires culturelles du **Sénat** déplore certains actes comme le refus d'une minute de silence à la suite des attentats de « Charlie Hebdo ». Dans les années 70, ce manque de patriotisme était en lien avec l'émergence de mouvements pacifistes tels que les « hippies » ou « Greenpeace » refusant les horreurs de la guerre dans des conflits jugés non essentiels comme la guerre du Vietnam. Mais aussi l'idée d'une autocritique du peuple français envers leur passé : fini le regard bienveillant et gaulliste de la seconde guerre mondiale. La collaboration révèle une honte envers les actes commis par certains français dont le **maréchal PÉTAINE**.

Aujourd'hui on peut aussi constater une légère différence de patriotisme pouvant s'expliquer avec les familles immigrées arrivant avec leur propre culture

et leur propre tradition.

Ces jeunes originaires du Maghreb, de l'Afrique subsaharienne se voient contraints d'apprendre l'histoire de **FRANCE** alors que pour eux la seule histoire qui compte est celle de leurs ancêtres.

Ce manque de patriotisme en général transparait lors des cérémonies commémoratives ; ainsi transmettre cet héritage mémoriel, symbolique et militaire aux jeunes générations est un enjeu majeur aujourd'hui. Ce manque de patriotisme impliquant peu de volonté de la part des jeunes pour prendre la relève des anciens combattants et de porter à leur tour le drapeau d'une association patriotique comme le « Souvenir français » ou « l'ANMONM82 ».

À l'heure actuelle, la moyenne d'âge de porte-drapeau est de plus de 70 ans. Beaucoup sont à la retraite et seuls quelques jeunes s'engagent à transmettre le flambeau. Dans le Tarn-et-Garonne l'association nationale des membres de l'ordre national du Mérite compte 9 porte-drapeaux parmi eux seulement 3 jeunes, 3 jeunes filles ayant repris la relève. Insuffisant pour pallier la disparition progressive des porte-drapeaux aujourd'hui âgés. S'ils sont encore plusieurs milliers dans l'hexagone à porter le drapeau tricolore pour les cérémonies militaires, les remises de médailles, les manifestations civiles, religieuses ou les obsèques, il semble urgent de trouver de nouvelles recrues, les porte-drapeaux faisant partie du décor. L'espoir est encore là, depuis quelques années on note un regain de patriotisme : un jeune sur deux se montrerait prêt à s'engager pour la France en cas de guerre, un jeune sur deux trouve une certaine attractivité au service national universel.

Si rien n'est fait dans les années qui arrivent, si la population ne se mobilise pas pour faire perdurer la tradition des porte-drapeaux, il n'y aura pas que leur histoire et celle des soldats tombés au front qu'on va bafouer, c'est nous, nous Français. Toutes nos valeurs républicaines, toute notre histoire seront bafouées, ces valeurs que l'on défend devant la scène internationale depuis la Révolution française.

De cette triste réalité est né mon combat et c'est pourquoi je lutte pour faire bouger les choses pour peut-être faire naître de nouvelles vocations. Ainsi, j'ai créé de toutes pièces une journée commémorative au sein de mon lycée le 6 juin 2024 au profit des classes de secondes et c'est aussi pourquoi j'ai choisi de devenir porte-drapeau.

Mademoiselle Noélie JOUIN
Porte-drapeau de l'ANMONM82
Secteur MOISSAC



Remise du Prix du Concours de la Résistance à Montauban

Une Célébration de la Mémoire et de l'Histoire

Le 29 mai 2024, Montauban a accueilli une cérémonie émouvante pour la



remise des prix du Concours de la Résistance, un événement majeur qui met en lumière l'engagement des jeunes générations dans la préservation de la mémoire historique. Organisée par l'ANMR82 (Association Nationale des Médaillés de la Résistance), en partenariat avec d'autres acteurs locaux, cette journée a été marquée par la participation d'élèves et d'enseignants, ainsi que de nombreux membres de la communauté.

Une Tradition ancrée dans la Mémoire Collective

Le Concours National de la Résistance et de la Déportation (CNRD) est un événement annuel qui invite les élèves à réfléchir sur les thèmes de la résistance pendant la Seconde Guerre mondiale et à travailler sur des projets qui témoignent de ce passé douloureux. Cette initiative vise non seulement à éduquer les jeunes sur les défis de la résistance, mais aussi à encourager la réflexion critique sur les valeurs de liberté, d'égalité, et de fraternité.

Des Travaux Élogieux

Cette année, les projets présentés ont été particulièrement remarquables. Les participants ont abordé divers aspects de la résistance, allant des récits



personnels de membres de leur famille ayant vécu durant cette période, à la création d'œuvres artistiques inspirées par les valeurs de courage et de solidarité. Les travaux ont été jugés par un panel de professionnels et de passionnés d'histoire, qui ont loué la créativité et le sérieux des élèves.

Une Célébration de la Jeunesse et de l'Engagement

Lors de la remise des prix, plusieurs intervenants ont souligné l'importance de transmettre la mémoire des événements du passé aux nouvelles générations. Le président de l'ANMONM82 a remercié les participants pour leur engagement et a souligné que ces efforts contribuent à construire une société plus juste et tolérante. Les lauréats ont reçu leurs récompenses dans une ambiance de fierté, témoignant de leur travail acharné et de leur passion pour l'histoire.

En Conclusion

La remise du prix du concours de la résistance à Montauban est plus qu'un simple événement scolaire : c'est une véritable célébration de la mémoire collective et une invitation à continuer d'œuvrer pour un avenir fondé sur les valeurs d'humanité. L'implication de l'ANMONM82 et la participation active des jeunes témoignent de l'importance de cette transmission intergénérationnelle. Avec de telles initiatives, l'histoire continue de vivre et de s'inscrire dans le présent, offrant aux jeunes une perspective sur les défis à relever demain.

Lieutenant -colonel (h) Erick LEBRUN
Président de l'ANMONM82

80 ans du Débarquement à Moissac :

Une commémoration mémorable au lycée François Mitterrand

Le 6 juin 2024, le lycée François Mitterrand de Moissac a accueilli une célébration marquante pour commémorer les 80 ans du Débarquement, orchestrée par une élève de terminale passionnée, **Noélie JOUIN**. En tant que porte-drapeau de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite (ANMONM82), **Noélie** a su mobiliser ses camarades et ses professeurs autour de cet événement historique. Il est à noter que **Noélie** a été récompensée par l'ANMONM82 par le prix de l'encouragement au civisme le 23 mars 2024 à l'issue de l'assemblée générale 2024.

Pour cette occasion, les élèves de seconde ont été invités à participer à une série d'ateliers éducatifs, mettant en lumière le rôle des porte-drapeaux, les ordres nationaux, les cérémonies et l'histoire du drapeau. La conception de ces ateliers a été entièrement réalisée par **Noélie**, qui a démontré une organisation rigoureuse et un sens aigu du détail. Grâce au soutien inconditionnel de ses professeurs d'histoire et de géographie, elle a pu mener à bien sa mission.



La préparation des ateliers a nécessité plus de trois mois de travail acharné, durant lesquels **Noélie** a élaboré des diaporamas, des vidéos et des jeux éducatifs pour rendre les sessions interactives et engageantes. L'ANMONM82, accompagnée de la Société des Membres de la Légion d'Honneur (SMLH82) et de l'Union Départementale (UD 82) de la Médaille Militaire, a également contribué à la présentation des décorations nationales, notamment la Légion d'Honneur, la Médaille Militaire et l'Ordre National du Mérite, en soulignant leur histoire, leur création et les critères d'attribution.



Noélie a brillamment animé l'atelier sur les porte-drapeaux, assistée de son parrain, M. **Franck EBELY**, tandis que M. **Éric GUICHARD**, président de l'association des OPEX, a présenté un panorama des diverses médailles existantes. Ces ateliers, non seulement enrichissants, ont également été intégrés dans le grand oral du baccalauréat de **Noélie**, ajoutant un aspect académique à cette initiative.

Les retours des élèves de seconde ont été très positifs. Nombre d'entre eux ont exprimé leur satisfaction d'avoir appris tant de choses sur le drapeau, les médailles et l'importance des commémorations. **Noélie**, elle aussi, a partagé son soulagement et sa joie à la suite de la réussite de cette journée. Son engagement et sa détermination ont su captiver ses camarades et les sensibiliser à l'importance du travail de mémoire.

La célébration du 80^{ème} anniversaire du Débarquement au lycée François Mitterrand a été, sans conteste, un moment fort d'échanges, d'apprentissage et de respect envers l'histoire. Ce projet, mené de main de maître par **Noélie JOUIN**, marque le début d'une initiative qu'il serait judicieux de renouveler à l'avenir, afin de continuer à prendre conscience et à transmettre les valeurs de civisme et de mémoire aux générations futures



Lieutenant-colonel (h) Erick LEBRUN
Président de l'ANMONM82

Rallye Citoyen 2024

Une Célébration de l'Engagement Jeune pour cette sixième édition du rallye citoyen, surnommé « Olympiades citoyennes », près de 500 jeunes ont répondu présents, affichant une participation deux fois plus élevée que l'année précédente.

Sous le thème inspirant « De la flamme patriotique 1944 à la flamme Olympique 2024 », l'événement s'est tenu dans le cadre sécurisé du Centre (militaire) d'Instruction Élémentaire de Conduite (CIEC) de Castelsarrasin. Notre association a comme chaque année répondu présente avec la présence de certains membres de notre comité comme votre serviteur, le Lieutenant-colonel (er) **Eugène COJAN** notre trésorier et deux de nos vice-présidents, M. **Bernard VALETTE** et le Lieutenant-colonel (r) **Thierry MANIEZ**. Nous avons ainsi pu tenir un atelier sur l'ordre national du Mérite et sur les actions de l'ANMOMNM 82. Les participants devaient à l'issue répondre à plusieurs questions.

Une Mobilisation Exceptionnelle



Ce rallye, organisé par l'académie de Toulouse, le ministère des Armées, l'Institut des Hautes Études de la Défense Nationale (IHEDN) et le ministère de l'Agriculture, a connu un grand succès. En effet, 62 équipes de jeunes, constituées d'élèves de classe de troisième et de seconde du département, se sont affrontées dans une ambiance festive et conviviale. La météo, habituellement capricieuse à cette période, a également joué en faveur de cet événement, permettant aux participants de profiter pleinement de leur journée.

Des ateliers variés pour valoriser la Citoyenneté

Les jeunes ont eu l'opportunité de participer à 39 ateliers animés par divers partenaires, qu'ils soient publics, privés ou associatifs. Ces ateliers, abordant des thèmes en lien avec les valeurs de citoyenneté, ont permis aux équipes de gagner des points pour remporter le trophée tant convoité. Chaque groupe a également

choisi un nom, une tenue, et même un cri de guerre, renforçant ainsi l'esprit d'équipe et de cohésion.

Des organisations telles que la Croix-Rouge, les pompiers, la gendarmerie, et



le musée de la Résistance, parmi d'autres, ont proposé des activités ludiques et enrichissantes. Des jeunes de l'EPIDE (Établissement Public d'Insertion de la Défense) de Toulouse ont également contribué à l'événement, animant des stands et réalisant des épreuves variées.



Un Soutien Institutionnel

M. le préfet Vincent Roberti, accompagné de sa directrice de cabinet, Mme Bénédicte Martineau, a salué l'engagement des jeunes participants. Il a déclaré : « C'est très réconfortant de voir notre jeunesse très impliquée et très engagée dans ces valeurs importantes ». Cette affirmation souligne l'importance de l'investissement des jeunes dans des causes telles que l'environnement, le service civique et la citoyenneté.

Le Lieutenant-Colonel Christophe Masse, co-organisateur de ce rallye, a ajouté que cet événement vise à former une nouvelle génération de citoyens engagés, responsables et solidaires, en associant les valeurs olympiques aux valeurs des armées.

Des Témoignages Inspirants

Avant la remise des prix, les autorités, dont M. Cyril LE NORMAND, directeur départemental académique, ont encouragé les jeunes, tout comme des sportifs de haut niveau, valides et handicapés, qui ont partagé leur expérience et échangé avec eux. Cela a permis de renforcer l'importance de l'engagement personnel et collectif.

C'est finalement le collègue Antonin Perbosc de Lafrançaise, dont l'équipe a choisi le nom de Baron de COUBERTIN, qui a remporté cette édition. L'école s'apprête déjà à défendre son titre l'année prochaine, mais le véritable acquis de cette journée reste la mobilisation et l'engagement des jeunes autour des valeurs républicaines telles que le respect, la solidarité et l'entraide



L'Essence d'une Nouvelle Génération

Loin des stéréotypes négatifs souvent associés à la jeunesse d'aujourd'hui, cette édition du rallye citoyen démontre que la nouvelle génération est prête à s'investir pour l'avenir, affichant une volonté tangible de participer activement à la construction d'une société plus juste et solidaire. Un message d'espoir, alors que ces jeunes prennent la relève pour défendre les principes fondamentaux qui fondent notre République.

Lieutenant -colonel (h) Erick LEBRUN
Président de l'ANMONM82

L'Association des Vétérans des Essais Nucléaires

Un Témoignage de Résilience et de devoir.

Depuis sa création en 2001, l'Association des Vétérans des Essais Nucléaires (AVEN) œuvre pour honorer et défendre la mémoire des hommes et des femmes qui ont participé aux essais nucléaires menés par la France entre 1960 et 1996.

Sous la présidence de M. **Michel LARRUE**, l'association s'est recentrée sur les mémoires et les combats de ceux qui ont été exposés à un ennemi méconnu : la radioactivité.

Un Contexte Historique

Entre 1960 et 1996, la France a réalisé 17 essais dans le Sahara et 193 en Polynésie, dans un contexte où la nécessité d'une armée nucléaire était perçue comme un impératif stratégique. Des milliers de militaires et de civils y ont participé, souvent dans l'ignorance des conséquences à long terme sur leur santé. Ils étaient fiers de servir leur pays, mais ont payé un prix élevé pour leur engagement.

Un Combat Silencieux

Les conséquences des essais nucléaires sont dramatiques. Plus de 150 000 anciens combattants et leurs familles ont souffert de maladies graves : cancers, leucémies, maladies de la peau et maladies cardiovasculaires. L'absence de suivi médical adéquat et l'impréparation face aux dangers de la radioactivité ont laissé de profondes cicatrices. Aujourd'hui, alors que nombre d'entre eux ont disparu, leurs veuves et enfants poursuivent le combat pour faire entendre leur voix.

M. **Michel LARRUE** souligne avec force le devoir de témoignage : « C'est un impératif pour les jeunes générations. » L'association se positionne comme un trait d'union entre le passé et le présent, veillant à ce que les erreurs d'hier ne soient pas oubliées et que les vérités soient mises en lumière.

Une Association Neutre et Apolitique

L'AVEN se distingue par sa neutralité. Ni pour ni contre le nucléaire, l'association choisit d'axer son action sur la reconnaissance des souffrances endurées et sur le besoin d'une vérité historique. Loin des enjeux politiques, elle se concentre sur le soutien aux vétérans et sur la transmission de leur vécu.



Vers une Reconnaissance Élargie

Le chemin vers une reconnaissance véritable des victimes des essais nucléaires est encore long. La médaille de la Défense Nationale avec agrafe « essais nucléaires », attribuée en 2021, est perçue comme une première étape, mais elle ne saurait compenser les douleurs physiques et psychologiques endurées.

L'AVEN continue de revendiquer justice et vérité, tout en rappelant aux nouvelles générations l'importance de connaître leur histoire. Comme le souligne M. **Michel LARRUE**, malgré les blessures du passé, « s'il fallait demain repartir dans les mêmes conditions pour servir la France, nous serions nombreux à le faire sans hésiter. »

L'Association des Vétérans des Essais Nucléaires incarne la force silencieuse de ceux qui, au péril de leur santé, ont contribué à l'histoire militaire de la France. Leur lutte pour la reconnaissance et la justice demeure un combat fondamental, non seulement pour honorer leur mémoire, mais aussi pour protéger les générations futures. La résilience de ces vétérans et de leurs familles est un témoignage vibrant de courage, d'engagement et d'espoir, appelant à une prise de conscience collective face aux répercussions des choix politiques passés.

Lieutenant-colonel (h) Erick LEBRUN
Président de l'ANMONM 82

D'après des éléments fournis par
Michel LARRUE
Président de l'AVEN section de Tarn-et-Garonne

Dernières nominations et promotions dans l'Ordre National du Mérite dans le Tarn-et Garonne

Décret du 30 novembre 2023

Néant

Décret du 7 juin 2024

Néant

Voyage mémorable à Paris pour les membres de cinq associations patriotiques de Tarn-et-Garonne

Depuis près d'un an, les dirigeants de la section de Tarn-et-Garonne de la Société des Membres de la Légion d'Honneur (SMLH82) s'étaient lancés dans l'organisation d'un voyage inoubliable à Paris, ouvert également à d'autres associations patriotiques telles que l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite (ANMONM82), l'Association des Croix de Guerre et de la Valeur Militaire (ACGVM82), ainsi que les associations départementales d'Officiers et de Sous-officiers de Réserve (AOR82 et ASOR82).

C'est ainsi qu'au petit matin du 12 mars 2024, 40 participants se sont rassemblés à 5h30 au parking Eurythmie de Montauban avant d'embarquer dans le bus qui les conduirait vers la capitale. Malgré la fatigue du matin, l'excitation montait à l'approche de ce voyage riche en découvertes.

Après un trajet ponctué de pauses café et déjeuner, le groupe est enfin arrivé à Paris vers 14h00. Leur première escale a été le Sacré-Cœur et le quartier de Montmartre. Les membres des associations ont arpenté les ruelles pittoresques, imprégnés par l'atmosphère artistique qui a fait la renommée de ce lieu depuis des siècles. L'apothéose de cette visite a été la montée vers la basilique du Sacré-Cœur, majestueusement perchée au sommet de la butte. De là, les participants ont pu admirer une vue spectaculaire sur la ville tout en méditant sur l'importance historique et culturelle de ce monument emblématique. Pour beaucoup, cela a été une véritable découverte.



Après cette journée d'exploration, il était temps de prendre possession des chambres à l'hôtel avant de savourer un délicieux repas dans un restaurant voisin.

Le deuxième jour a commencé par un petit déjeuner convivial et a vu le groupe se diriger vers le Palais du Luxembourg. Accueillis au Sénat, les membres des différentes associations ont eu l'opportunité de découvrir le fonctionnement de cette institution historique. L'accueil fut chaleureux, en particulier de la part du président du Sénat, M. **Gérard LARCHER**, ainsi que des sénateurs de Tarn-et-Garonne, MM. **François BONHOMME** et **Pierre Antoine LÉVI**.

Après avoir surmonté les formalités d'entrée, les participants ont visité les lieux



emblématiques du Sénat, notamment la magnifique bibliothèque et les somptueux jardins du Luxembourg. L'apogée de la visite a été l'assistance à la séance de « questions au gouvernement » dans l'amphithéâtre du Sénat. À midi, M. **Gérard LARCHER** a eu l'amabilité de recevoir le groupe dans son bureau, un moment exceptionnel et mémorable pour chacun des voyageurs.



Pour clore cette journée riche en émotions, le groupe a ensuite visité le musée du Luxembourg, où se tenait une exposition à la fois originale et captivante.

La dernière journée de ce beau voyage a été marquée par une visite riche en émotions à l'Hôtel des Invalides, un symbole fort de la mémoire militaire française. Cet édifice majestueux, avec son architecture classique et imposante, se dresse au cœur de jardins méticuleusement entretenus, offrant un cadre propice à la réflexion et au recueillement.



Les membres des diverses associations présentes ont eu l'honneur de se recueillir devant le tombeau de Napoléon Bonaparte, une figure emblématique de l'histoire militaire de la France. Cette visite fut l'occasion de rendre hommage aux sacrifices incommensurables de nos soldats, renforçant ainsi l'esprit patriotique parmi les membres des différents groupements.



Parmi les temps forts de cette matinée, la découverte du musée de l'Armée a également laissé une empreinte indélébile dans les esprits. Ce musée, riche de ses collections impressionnantes, retrace l'histoire militaire de la France à travers les âges, avec des expositions allant des armures médiévales aux uniformes de la Seconde Guerre mondiale. Les visiteurs ont été émerveillés par la diversité des objets exposés, chacun racontant une histoire unique des épreuves et des triomphes de la nation.



Après une pause bien méritée au carré des Invalides, où un repas réparateur a été partagé, nous nous sommes dirigés vers l'Assemblée Nationale. À 14h00, une guide passionnée nous a conduit à travers les salles historiques de cette institution emblématique. Un moment particulièrement mémorable fut la visite de la célèbre salle des « pas perdus », un endroit témoin des nombreux échanges et des interviews des députés à la sortie de l'hémicycle. Malheureusement, nos espoirs de croiser les députées de Tarn-et-Garonne furent déçus, car ces dernières étaient engagées dans d'autres activités.

Vers 16h00, le groupe, le cœur plein de souvenirs et l'esprit encore vibrant de ce que nous avons vécu, a entrepris le chemin du retour vers Montauban.

Ce voyage à Paris a véritablement été une immersion enrichissante dans le patrimoine culturel et institutionnel français, renforçant les liens entre les membres des différentes associations patriotiques et leur donnant l'occasion de partager des souvenirs impérissables. Ce fut une expérience commune qui a non seulement éveillé l'intérêt pour l'histoire de leur pays, mais aussi favorisé la camaraderie entre les participants. Le bilan de ce projet ambitieux est sans conteste positif, et chacun attend avec impatience les prochaines aventures ensemble.

Il faut remercier l'équipe d'organisation, M. **Alain LAFLORENTIE**, le général de division **Jean-Pierre MOULINE** et M. **Eugène COJAN**, qui a conduit ce beau projet avec brio. Les 40 participants des cinq associations patriotiques ont été heureux de faire partie du voyage.

Lieutenant-colonel (h) Erick LEBRUN
Président de l'ANMONM82

Simone Veil : ses combats - (1^{ère} partie)

« On m'a parfois demandé comment j'avais pu, après les camps, retrouver le désir de vivre. La seule réponse valable à mes yeux est celle-ci : on n'a pas le choix.

Cela me paraît valable pour une personne comme pour un pays entier. » Simone Veil



Nous avons l'honneur de retrouver Madame **Simone VEIL** pour nous éclairer sur ses combats. Cette section se concentrera sur son travail au ministère de la Justice, notamment dans le milieu pénitentiaire, un aspect parfois négligé parmi ses nombreux autres combats.

En 1954, vous intégrez l'équivalent de l'École nationale de la magistrature, qui n'existait pas encore. Cette formation était accessible par concours et se concluait après deux années de stages. Vous avez eu l'opportunité d'effectuer ces stages auprès des magistrats, assistant le procureur général du parquet de Paris. Vous étiez chargée de préparer les dossiers, une tâche qui s'est révélée très formatrice pour vous. Vous étiez directement plongée dans la pratique et le concret : « je garde donc le meilleur souvenir d'une période certes lourde à gérer sur le plan familial. » En effet, vos trois enfants étaient encore en bas âge à ce moment-là.

C'était également une période modeste, car votre mari Antoine ne percevait que le salaire d'un stagiaire de l'ENA, et vous celui d'une stagiaire magistrate. Cependant, cette vie modeste ne vous dérangeait pas : « à mes yeux, tout cela n'était pas dramatique. L'avenir de nos enfants, notre pays qui se débattait dans des difficultés sans fin... »

Vous aviez quelques divergences avec votre mari, notamment sur le plan politique : il était proche du Mouvement républicain populaire (MRP)⁽¹⁾ tandis que vous votiez socialiste. Toutefois, vous partagiez tous les deux un intérêt pour les analyses de l'actualité de **Raymond Aron**⁽²⁾ : « il développait une pensée autonome, se démarquant avec intelligence et lucidité des extrêmes. »

(1) Le Mouvement républicain populaire (MRP) est un parti politique français ayant existé de 1944 à 1967. Le MRP se présente comme un mouvement démocrate-chrétien et centriste, europhile, partisan d'une vision non-conservatrice et sociale du catholicisme politique. https://fr.wikipedia.org/wiki/Mouvement_r%C3%A0publicain_populaire

(2) **Raymond Aron** (1905-1983) était un philosophe, sociologue et intellectuel français de grande renommée. Il a participé à la Résistance française pendant la Seconde Guerre mondiale, bien que son rôle ait principalement été intellectuel et journalistique. Après l'invasion de la France par l'Allemagne nazie en 1940, Aron s'exile à Londres, où il rejoint la France libre du général de Gaulle

Ensemble, vous militiez pour la construction européenne, convaincus qu'elle était la clé pour éviter un nouveau conflit mondial. Vous estimiez que la réconciliation franco-allemande représentait la seule voie pour tourner la page des horreurs vécues. Cependant, cette position n'était pas partagée par tous et restait loin de faire l'unanimité dans le pays. C'est également à cette époque que le conflit algérien commençait, avec les premiers attentats.

Après deux années de stage, vous réussissez le concours de la magistrature et êtes affectée à la direction de l'Administration pénitentiaire de 1957 à 1964. En tant que femme de terrain, vous choisissez de voyager à travers la France pour découvrir et comprendre les réalités des prisons. Vous êtes profondément choquée par les conditions de détention : « *j'avais parfois le sentiment de plonger dans le Moyen Âge* ». Malgré votre volonté et celle du directeur de l'administration pénitentiaire de chercher des solutions budgétaires pour résoudre ces difficultés, vous vous êtes heurtée au blocage de l'opinion publique. Vous en avez été très affectée : « *sans doute à cause de ce que j'avais subi en déportation, j'ai toujours développé une sensibilité extrême à tout ce qui, dans les rapports humains, génère humiliation et abaissement de l'autre.* »

Vous accordez une grande importance à la santé des détenus. Le changement se manifeste avec la nomination du docteur **Georges Fully**, médecin-conseil et résistant déporté à Dachau. Suite à l'alerte à la Chancellerie, des camions radiologiques seront déployés dans tous les établissements pénitentiaires. Vous parviendrez également à la création de centres médico-psychologiques, de bibliothèques, de structures scolaires pour les mineurs... au sein des maisons d'arrêt. Vous vous souciez tout particulièrement du sort des femmes, bien moins nombreuses que les hommes, mais davantage soumises à des brimades et à des humiliations.

La délinquance sexuelle vous a beaucoup heurtée avec un taux de récurrence élevé. En 2007, vous écrirez sur ce sujet : « *je crains qu'il faille aujourd'hui s'alarmer de voir Internet en être probablement devenu le principal vecteur* ».

Pendant la guerre d'Algérie, vous serez missionnée par **Edmond Michelet**, ministre de la Justice, sur le sort des prisonnières algériennes. Vous partirez pour l'Algérie et obtiendrez la détention, au titre de régime politique, pour certains prisonniers algériens en métropole « *où ils purgeront leurs peines dans des conditions plus normales* ». Vous porterez une attention particulière aux femmes algériennes prisonnières pour qu'elles soient regroupées « *au sein d'un même établissement et puissent y poursuivre des études* ».

Vous êtes restée dynamique dans cette fonction malgré les autres opportunités qui se sont offertes à vous. Même votre mari vous a suggéré de changer de travail, avec une remarque comme : « *Écoute, tes prisons, ça commence à bien faire...* ». En effet, même pendant vos vacances, vous demandiez à votre mari et à vos enfants de vous attendre dans la voiture pendant que vous visitiez une prison.

En 1964, vous avez finalement accepté le changement lorsque **René PLEVEN**, président de la commission des lois à l'Assemblée nationale, vous a proposé le secrétariat de deux commissions : l'une sur le statut des malades mentaux et l'autre sur l'adoption. Le Garde des Sceaux de l'époque, **Jean FOYER**, vous a confié la mission de rédiger une loi sur l'adoption visant à éviter que les enfants ne deviennent l'enjeu de conflits douloureux entre parents biologiques et parents adoptifs, comme dans l'affaire **NOVAK**⁽³⁾. Vous avez été affectée à la direction des affaires civiles pour 5 ans. Pour ce faire, vous avez réuni autour de vous un psychiatre et un pédiatre expérimentés. Le projet de loi que vous avez préparé est devenu la loi de 1966. Cette législation a marqué un tournant dans la régulation des adoptions et a contribué à faire progresser les droits des enfants et des familles adoptives en France.

En 1969, après la démission du **Général de GAULLE** et l'élection de **Georges POMPIDOU** comme Président de la République, vous êtes nommée conseillère technique au cabinet du ministre de la Justice, **René PLEVEN**. Cette expérience d'un an vous permettra de mieux comprendre le monde parlementaire. Cependant, la surcharge de travail : « *je rentrais rarement chez moi avant 22h ou 23h du soir* » et la présence de vos enfants encore au domicile familial vous conduisent à accepter la proposition du président **Georges**



POMPIDOU de devenir secrétaire du Conseil supérieur de la magistrature. Vous acceptez également la proposition de **Madame POMPIDOU** d'occuper la mission de secrétaire générale de la Fondation pour handicapés et personnes âgées.

Au poste de secrétaire du Conseil supérieur de la magistrature, vous vous ennuyez quelque peu, car il vous manque des défis : « *Je suis ainsi faite : les missions qu'on me confie n'ont de sens pour moi que si je peux y faire bouger les lignes* ». En 1971, vous devenez la première femme nommée au Conseil d'administration de l'ORTF (Office de radiodiffusion-télévision française) à la demande du président **Georges POMPIDOU**.

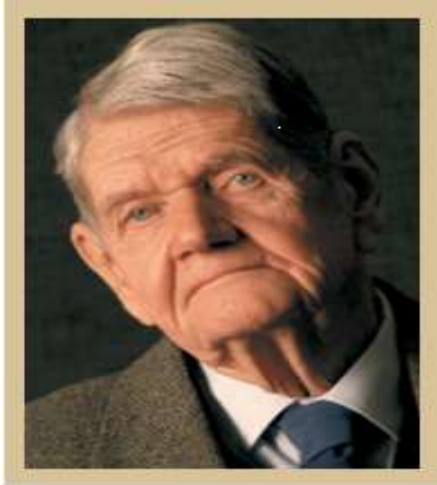
Pour conclure cette partie je citerai une phrase de **Simone VEIL** : « Mon expérience personnelle changeait mon regard sur le sens de la condamnation et les conditions de détention. Il ne faut jamais faire perdre aux gens leur dignité. Il ne faut pas les humilier. »

(3) Au début des années 1960, la France est secouée par le drame de l'affaire Novak. Un enfant né sous X est confié à des parents adoptifs. Cependant, le père biologique de l'enfant, qui n'était pas informé de l'accouchement sous X, retrouve sa trace et demande la reconnaissance de ses droits paternels.

Madame Hanane GUÉGAN
secrétaire de l'ANMONM82

(À suivre)

HÉLIE DENOIX DE SAINT MARC



J'ai eu l'immense privilège de recevoir l'amitié de cet homme que j'avais approché à Lyon par le biais d'une lettre dans laquelle je sollicitais la dédicace de son ouvrage « les champs de braise », ouvrage qui avait profondément marqué le jeune officier que j'étais alors. J'ai eu la surprise de recevoir un appel du commandant qui me proposait de lui rendre visite précisant que nous parlerions de tout cela et de moi ! C'était là mon premier contact avec la générosité spontanée de cet homme si exceptionnel, à la vie si mouvementée et qui se montrait étonnamment intéressé par mon parcours de jeune homme de 32 ans.

Tout en cet homme respirait l'écoute, la sensibilité, la douleur également, marqué par ces années de guerre et par l'expérience des camps. Mais malgré toutes ces vies oh combien traumatisantes, Hélié DENOIX de Saint Marc est demeuré dans une posture optimiste, humaniste, croyant en l'homme, en l'honneur de vivre, en la parole donnée.

Avec dans les mots une délicatesse et une poésie, qu'on peut retrouver chez **CENDRARS** ou chez **JÜNGER**, d'autres soldats écrivains eux aussi.

Il a su placer dans les moments les plus critiques, la dignité humaine au-dessus des outrages de la guerre et considérait qu'on ne devait pas abandonner ses camarades de combats ; il a dû l'âme déchirée, s'y résoudre en Indochine.

La blessure fut telle pour cet homme entier qu'il ne put se résoudre à commettre la même infamie lorsque cela lui a été demandé en Algérie. Il a donc désobéi, suivant sa conviction profonde plutôt que les ordres. Il l'a payé au prix fort.

Hélié DENOIX de SAINT MARC restera grand soldat, un écrivain habité, mais par-dessus tout il restera un homme de convictions humanistes et d'honneur, un homme d'exemple qui manquera dans un monde où l'exemple s'oublie trop souvent. Il sera utile pour mémoire de rappeler le parcours de cet homme exceptionnel.

Né le 11 février 1922 à Bordeaux, résistant à 19 ans, déporté à 21, il est, lors de sa libération du camp de Buchenwald, Langenstein, un des 30 survivants des 1 000 hommes de son convoi, il a perdu la mémoire et ne se rappelle plus son propre nom, il est pratiquement mort. Il intègre alors l'école militaire interarmes « **promotion INDOCHINE** ». Il fera 2 séjours dans cette Indochine tant aimée, en 1948 et 1951. Puis il y aura Suez en 1956 et enfin l'Algérie où en avril 1961 il participe au putsch des généraux, suivant le **général CHALLE**.

Il se présente le 5 juin 1961 devant le haut tribunal militaire qui le condamne à 10 ans de réclusion criminelle. Il est libéré après 6 ans et intègre la vie civile dans l'industrie jusqu'en 1988. Privé de tous ses droits militaires et civils.

Entre 1978 et 1982, il est progressivement réintégré dans ses droits civils et militaires jusqu'au 25 novembre 2011 où il est fait Grand-croix de la Légion d'honneur par le président **Nicolas SARKOZY**.



Hélie DENOIX de SAINT MARC décède le 26 août 2013 à Lyon.

De ce parcours exceptionnellement riche et éprouvant, le commandant de **SAINT MARC** tirera plusieurs ouvrages dont le premier, « *les champs de braise* » avec **Laurent BECCARIA** est une autobiographie d'une force d'évocation exceptionnelle ; il raconte, analyse et ressent avec une immense sensibilité ses expériences de guerre, mais pas seulement. Comme **JÜNGER**, **CENDRARS** ou **KESSEL**, il est avant tout un témoin des ressentis, des douleurs, de la poésie même qui peuvent se dégager des moments dramatiques, car ces horreurs dont le **Maréchal FOCH** disait qu'elles créaient le « *devoir supérieur de ne pas être vaines* », restent des conflits d'hommes avec les paradoxes que ne peuvent approcher sereinement que ceux qui y ont été confrontés.

Dans un monde qui, devenu inquiétant et avance à une vitesse parfois incompatible avec la simple « qualité d'être » **Hélie DENOIX de SAINT MARC** est avec **Ernst JÜNGER** et son « *recours aux forêts* », l'homme du retour aux choses simples, de la contemplation poétique, des valeurs humaines dans toutes leurs émotions et leurs richesses. Lui qui savait mieux que quiconque ce que ces valeurs ont d'essentiel pour avoir avec d'autres, connu les tréfonds de la noirceur humaine.

Rappelons-nous cet homme exceptionnel, n'oublions jamais comme il me le disait régulièrement, « *essayer de comprendre, de savoir malgré tout et ne pas désespérer* ».



Capitaine (er) Pascal-Henri MANUEL
Adhérent de l'ANMONM82

Jean-Pierre DOUMERC (1765-1847)

Général de division, Grand-croix de la Légion d'honneur

La figure de **Jean-Pierre DOUMERC**, général de Division, Comte d'Empire, si elle n'est pas familière à nos contemporains n'en est pas oubliée pour autant, ne serait-ce qu'à travers le nom du Quartier **DOUMERC** qui abrite le 17^o Régiment de Génie Parachutiste à Montauban.



Son nom figure sur le pilier Ouest face Nord de l'Arc de Triomphe qui immortalise le **Général DOUMERC** parmi les 386 généraux dont les actions éclatantes au temps des guerres napoléoniennes leur ont valu cet honneur.

Récemment encore le **Lieutenant-colonel (er) Philippe BON** a évoqué la carrière du **général DOUMERC** parmi la quinzaine des militaires

locaux qui ont participé aux guerres révolutionnaires et Napoléoniennes (Conférence du 8 octobre 2020 -Académie de Montauban).

Le site de l'ANOCR82, aujourd'hui disparu, lui consacrait une notice.

Fils de **Jean DOUMERC** et de **Marie SALOMON**, **Jean-Pierre DOUMERC** est issu d'une famille de la bonne bourgeoisie Montalbanaise, industrielle et marchande.

Un de ses ancêtres est peigneur de laine : la production de toile de laine « Cadi » et de gaze à bluter pour séparer la farine de blé du son, fait la richesse de Montauban au XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle.

Ainsi que le rapporte **Monsieur REY** sous-bibliothécaire de la ville de Montauban dans sa « Galerie des personnages célèbres de Tarn-et-Garonne » publié chez Forestié à Montauban sous le Second Empire, le jeune **Jean-Pierre DOUMERC** a très vite manifesté un intérêt pour les descriptions de sièges et de batailles.

Après de solides études, il s'engage à 18 ans dans un régiment d'infanterie puis quelques mois plus tard rejoint le 1^o Dragon de cavalerie et se distingue très vite « *par les talents qui constituent l'homme de guerre : sang froid dans le danger, courage à toute épreuve, désir passionné de gloire et haute capacité pour la conquérir* ».

Il est déjà Lieutenant en 1789 ce qui justifie l'appréciation précédemment rapportée. Les grades d'Officier sont réservés sous l'Ancien Régime à la Noblesse de sang mais aussi d'apparence. L'Assemblée nationale met fin à ces distinctions dues à la naissance et répond aux aspirations de la bourgeoisie industrielle de laquelle il est issu.

Rien d'étonnant donc à ce que **Jean-Pierre DOUMERC** voit dans le mouvement de 1789 « *une action de juste affranchissement et de liberté* ». Quand la République est proclamée, il reste fidèle à son engagement étant convaincu que la patrie se trouve là où est le sol de la Nation. Il participe à la

campagne de Belgique, du Rhin, d'Italie, de Suisse. Ce n'est pas un militaire politique et c'est en étant partie prenante aux principales batailles de la République et de l'Empire qu'il parvient successivement à tous les grades. Après la bataille de Marengo (14 juin 1800 - 25 Prairial An VIII) il est nommé commandant d'un régiment de cuirassiers.

Le 11 décembre 1803, il est fait Chevalier de la Légion d'honneur puis officier de la Légion d'honneur le 14 juin 1804 avant d'être nommé Colonel dans ce même régiment de cuirassiers par Napoléon désormais Empereur des Français depuis le 18 mai 1804.

Il combat vaillamment à Austerlitz et dans les jours qui suivent, l'Empereur le nomme Commandeur de la Légion d'honneur.

À la reprise des hostilités en 1806, il se distingue à nouveau comme Colonel du 9^o Cuirassiers à Hoft, Schleitz, Saafeld et enfin à Iéna tant et si bien qu'il est nommé, le 31 décembre, Maréchal de Camp (général de brigade, dirions-nous aujourd'hui), et reçoit le titre de Baron d'Empire.

Il combat à Essling et Wagram et obtient le 30 novembre 1811 le grade de Général de Division.

Mais l'épisode le plus célèbre, car le plus documenté de la carrière du **Général DOUMERC**, est celui de la bataille de la Bérézina. Victime de calomnies de la part de certains de ses collègues sur son attitude pendant la bataille, il prend la plume pour s'adresser directement à l'Empereur (Revue de Cavalerie 1912) et rétablir les faits. Par ailleurs, ses actions d'éclats sont rapportées dans les mémoires d'un de ses adversaires le **Général de LANGERON** émigré, passé au service de la Russie.

Le **Général Jean-François PACHABEYIAN** dans sa conférence à l'Académie de Montauban le 4 février 2019 a décrit en détails cette bataille « *victoire tactique dans un désastre stratégique* ».

Des 100 000 soldats de la Grande Armée qui quitte Moscou il n'en reste plus, au-delà de Smolensk sur le chemin du retour, que 35 000 environ entourés par les 3 armées de **WIGGENSTEIN**, de l'**Amiral TCHITCHAKOV** et de **KOUTOUSOV**, fortes de 150 000 hommes. En 1812, le **Général DOUMERC** commande en Russie la cinquième Division de Cuirassiers du corps du **Maréchal OUDINOT**.

Pendant la retraite les 27 et 28 novembre, il est chargé de défendre les deux rives de la Dwina et le passage de la Bérézina.

Le 28 novembre, remplaçant l'**Amiral TCHITCHAKOV**, le **Général de LANGERON** lance un ultime effort contre les troupes du **Maréchal NEY** pour se rapprocher des ponts et interdire le passage aux soldats restés sur la rive droite.

Le **Maréchal NEY** ordonne à **DOUMERC** de repousser **LANGERON** et ses russes. Voilà ce qu'en dit le général émigré commandant les troupes russes :

« Le général français **DOUMERC** vint faire sur la division du **Prince SCHUBAKOV** une charge assurément inattendue dans le terrain (boisé) où l'on se trouvait et qui eut pour nous de funestes résultats. Cette charge désespérée fut

un grand honneur au **général DOUMERC** et à ses cuirassiers. Toute l'affaire fut glorieuse pour les Français qui étaient en nombre très inférieur à nous ». L'Empereur le fait Comte.

Le **Général DOUMERC** se distingue encore à Dresde et surtout lors de la campagne de France où il défend avec acharnement le territoire national envahi, notamment à Vauchamp avec succès où il bouscule la ligne ennemie.

Le **Comte DOUMERC** était regardé alors comme un de nos plus habiles généraux. À la chute de **NAPOLÉON** suivant les actes du Sénat impérial, il se rallie à **Louis XVIII**, comme l'immense majorité des officiers supérieurs de l'Armée Impériale.

Il sert donc le **Roi Louis XVIII** lors de la première Restauration. Il est nommé Chevalier de Saint-Louis, Ordre militaire royal créée en 1693 par **Louis XIV** et ouvert aux militaires quel que soient leurs origines et inspecteur des 9^{ème}, 10^{ème} et 11^{ème} division. Au début de 1815 il est fait, par le Roi, Grand-officier de la Légion d'honneur.

Sa carrière militaire se serait poursuivie sans l'épisode des Cents Jours. Il accepte d'être nommé par **NAPOLÉON** de retour de l'Ile d'Elbe membre d'une commission chargée d'examiner les nominations dans l'armée par la première Restauration.

Les Ultras voulaient, en effet, revenir aux privilèges militaires de la noblesse et la gestion de la réduction des effectifs de l'Armée d'un côté, et les promotions au sein de la garde royale tenue par le **Comte d'ARTOIS** de l'autre, furent une source de fortes tensions.

Cette participation administrative lui valut certainement la vindicte des Ultras de la seconde Restauration sans que son nom soit inscrit sur la liste des proscrits et poursuivis par le ministre de la Police. On sait que **Louis XVIII** et le préfet de police **Élie DECAZES** ont essayé d'atténuer au maximum les effets de la « Terreur Blanche ».

Mais l'armée impériale est licenciée le 1^{er} Aout 1815 et le **Général DOUMERC** est mis en non-activité.

Il ne reprit du service qu'après l'instauration de la monarchie de Juillet en 1830. Le nouveau gouvernement du **Roi LOUIS PHILIPPE** lui confie le commandement de la 18^{ème} division militaire à Dijon. Le 4 mai 1832 il est élevé à la dignité de Grand-croix de la Légion d'honneur avant d'être mis à la retraite en décembre 1832.

Il décède à Paris en avril 1847 et est enterré au cimetière Montmartre où sa tombe très simple a été restaurée, il y a quelques années grâce au Souvenir Français.

Ses proches vantent « son instruction profonde et variée, la franchise de son caractère, la bonté de son cœur et le désir de se rendre utile à ses amis ».

Une belle carrière militaire au service de son pays dont le souvenir mérite d'être entretenu et honoré dans sa ville de naissance.

Jean-Marc DETAILLEUR
Président d'honneur de l'ANMONM 82

ÉPHÉMÈRE MÉRITE SAHARIEN

Croix d'officier de l'Ordre du Mérite saharien

Créé par le décret du 3 décembre 1963, l'ordre national du Mérite entraîna la disparition des ordres attribués par différents ministères. À l'exception de quatre d'entre-deux : Palmes académiques (Éducation nationale) ; Mérite agricole (Agriculture) ; Mérite maritime (Marine marchande) ; Arts-et-Lettres (Affaires culturelles), tous les ordres ministériels ont été mis en extinction. Aucune nomination, ni promotion ne furent effectuées. Par contre, les titulaires nommés antérieurement conservèrent leur grade. Ainsi l'un de nos vice-présidents, **Robert DELBES**, demeure chevalier de l'ordre du Mérite artisanal.



Emporté par le vent des réformes générées par l'avènement de la Cinquième République, l'ordre du Mérite saharien n'a vécu que cinq ans. Institué le 4 avril 1958 par le Gouvernement présidé par le radical **Félix GAILLARD** (6 novembre 1957 - 14 mai 1958), cabinet où le député SFIO de la Somme **Max LEJEUNE** détient le portefeuille du Sahara, était destiné à récompenser les personnes de nationalité française qui se sont distinguées par la contribution qu'elles ont apportée à la promotion sociale et humaine, à l'étude scientifique, à la mise en valeur, à l'expansion économique et à l'administration des zones sahariennes de la République.

Dans les promotions publiées au Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses, chacun peut se rendre compte de l'esprit qui a guidé l'attribution de cette décoration. Par exemple, outre la présence de nombreux fonctionnaires civils et de quelques méharis, l'arrêté du 1^{er} décembre 1960 assure la promotion au grade d'officier, pour prendre rang au 14 juillet 1960, de **SAOULI SALAH BEN KADDOUR**, de Bachaga, maire de Temacine, et nomme chevaliers : **RACHI BEN TAYED**, caïd des caïds et **HADJ BELHADJ BEN HADJ LARBI**, conseiller général des oasis.

Pourvu d'un ruban de couleur sable, l'insigne du Mérite saharien dont la Monnaie de Paris garde l'exclusivité de sa fabrication, reprend la forme de la Croix d'Agadez, le plus apprécié des bijoux réalisés par les forgerons Touaregs. La partie principale de la décoration est cruciforme avec un chaton terminal tronconique aux trois branches inférieures. La branche supérieure est surmontée d'un anneau ovale et plat. À l'avant, la mention « *République française* » est inscrite autour de l'anneau et, au revers, au centre de la croix, figure l'inscription « *Mérite saharien* ».

L'interprétation de la Croix d'Agadez varie d'une communauté touareg à l'autre pour certaines elle représente les quatre points cardinaux, pour d'autres la constellation de la Croix du Sud ou le pommeau de selle des dromadaires. D'évidence pour les nomades, ce bijou peut être considéré comme un talisman qui les guide et les protège lors de leurs déplacements dans l'immensité aride du grand désert africain.

Il était sans doute logique pour le Gouvernement de la Quatrième République de s'appuyer sur cette symbolique pour instituer un ordre ministériel particulier dédié aux artisans de l'aménagement du Sahara dans lequel Paris mettait beaucoup d'espairs.

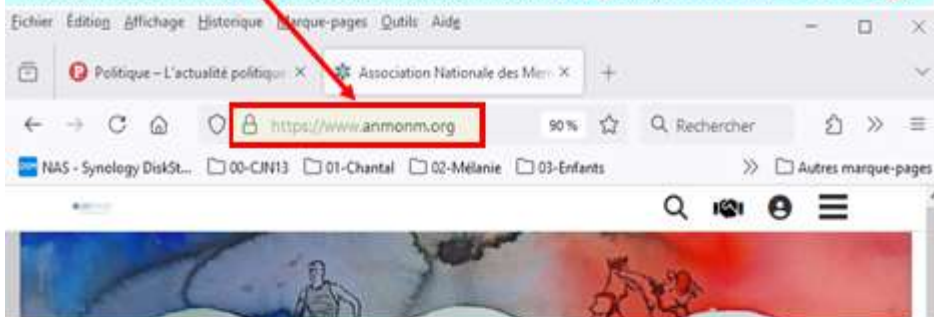


Vue d'Agadez au centre du Niger.

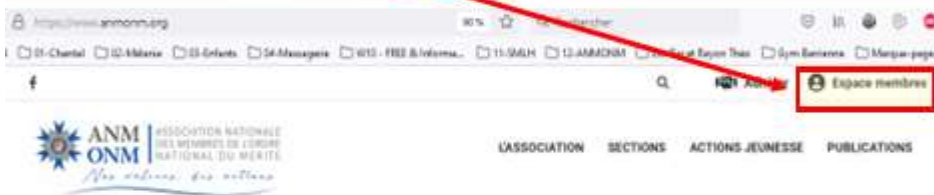
Monsieur François NAUD
Adhérent de l'ANMONM82

SE CONNECTER A SON ESPACE MEMBRE

Etape 1 : Se connecter au site ANMONM : <https://www.anmonm.org/>



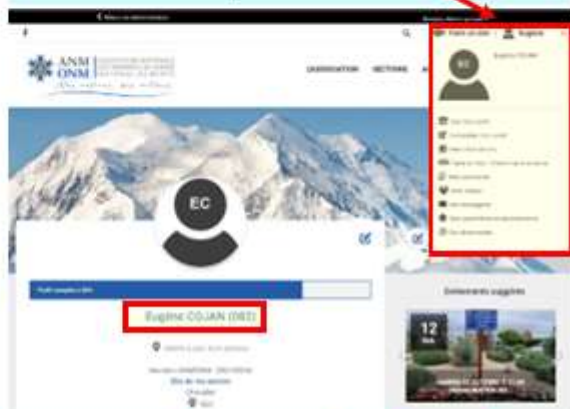
Etape 2 : Cliquer sur « Espace membres »



Etape 3 : Entrer son adresse mail et son mot de passe puis Connexion



Etape 4 : Vous pouvez naviguer dans votre « Espace membre »



Conseil : Si vous avez perdu votre « mot de passe », suivez la procédure « Mot de passe oublié ? » en cliquant sur le lien proposé !

SE CONNECTER AU NOUVEAU SITE ANMONM82

Durant le premier semestre 2024, un nouveau site internet ANMONM a été mis en place par le siège :

<https://www.anmonm.org/>

Sur ce site, chaque Section possède un domaine et peut créer ses propres pages d'informations locales.

Il y a **3 possibilités** pour accéder au site de la Section de Tarn-et-Garonne :

1. En tapant l'URL du site de la Section dans la barre de recherche de son navigateur :

<https://tarn-et-garonne.anmonm.org/>

2. A partir du site national :

Etape 1 : Se connecter au site national

The screenshot shows a web browser with the address bar containing www.anmonm.org. The website header includes the ANMONM logo and a navigation menu with the following items: L'ASSOCIATION, **SECTIONS**, ACTIONS JEUNESSE, and PUBLICATIONS. The 'SECTIONS' menu item is highlighted with a red box and an arrow.

Etape 2 : Dans le menu « SECTIONS » sélectionner notre département : 082 - Tarn et Garonne

The screenshot shows the 'Découvrez nos sections' page. It contains a list of departments under the heading 'FRANCE'. The department '082 - Tarn et Garonne' is highlighted with a red box and an arrow.

FRANCE			
• 000 - Siège	• 026 - Drome	• 053 - Mayenne	• 080 - Somme
• 001 - Ain	• 027 - Eure	• 054 - Meurthe et Moselle	• 081 - Tarn
• 002 - Aisne	• 028 - Eure et Loir	• 055 - Meuse	• 082 - Tarn et Garonne
• 003 - Allier	• 029 - Finistère		• 083 - Var

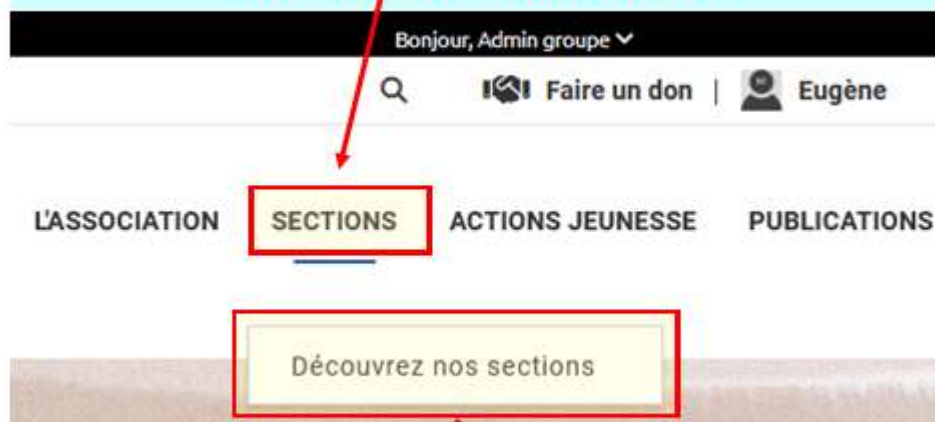
Si vous avez des difficultés pour vous connecter, n'hésitez pas à contacter notre Webmaster de l'ANMONM82 :

M. Eugène COJAN ~ 78, rue de la Mairie ~ 82 290 Barry d'Islemade

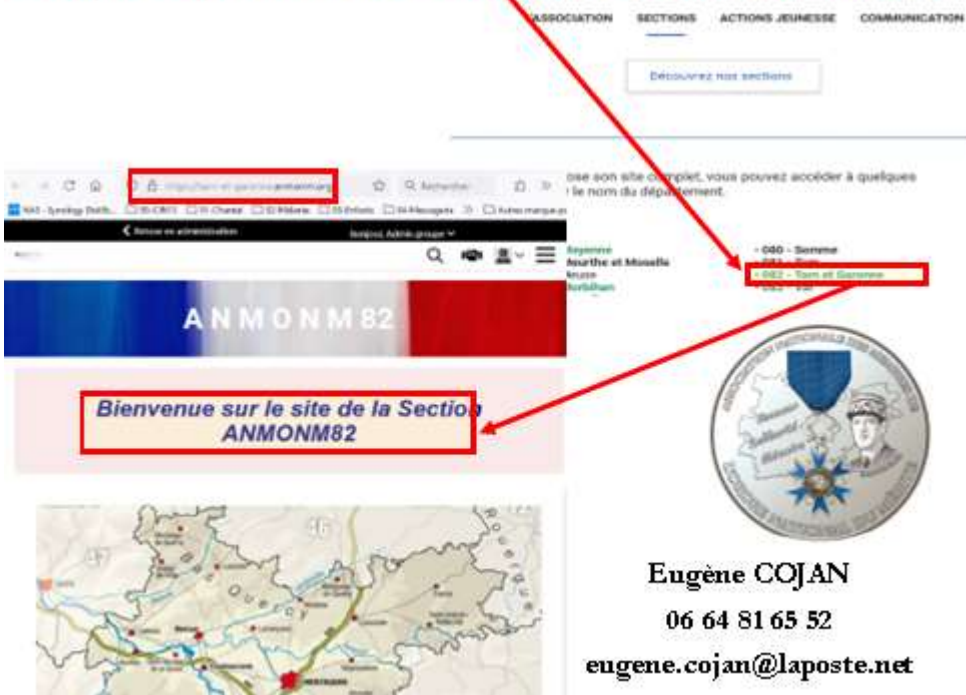
TPH : 05 63 31 68 42 ~ 06 64 81 65 52 ~ E-mail : eugene.cojan@laposte.net

3. A partir de son « Espace Membre » :

**Etape 1 : Dans le menu « SECTIONS »
sélectionner « Découvrez nos sections »**



Etape 2 : Cliquer sur le nom de notre section « 082 - Tarn et Garonne »



BOUTIQUE DE L'ANMONM 82

L'ANMONM 82 fait l'acquisition de certains objets qui sont remis lors des réunions, rencontres, assemblées générales, remises des prix, etc., aux autorités et aux conférenciers.

Ces objets sont à la disposition de nos adhérents au prix d'achat, l'intérêt d'un achat collectif étant de limiter les frais de port qui sont souvent gratuits à partir d'une certaine somme ou quantité.

Voici les objets, ainsi que leur prix, actuellement disponibles auprès de notre Trésorier :

M. Eugène Cojan ~ 78, rue de la Mairie ~ 82 290 Barry d'Islemade

TPH : 05 63 31 68 42 ~ 06 64 81 65 52 ~ E-mail : eugene.cojan@laposte.net

					
Cravate en Soie : 40€	Porte-clés ANMONM : 5€	Médaille ANMONM 7cm : 18€	Pin's France : 5€	Pin's Chevalier ONM : 5€	Ruban ONM 20 cm : 2€

	
Médaille 7cm, personnalisée ANMONM82 : 15€	Livret « Guide de la Citoyenneté » : 3.5€

UN GRAND MERCI À NOS PARTENAIRES





NaCVG
Aider Reconnaître Transmettre



EUROPRINT 82

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS 2024- 2025

- ◆ 25 septembre : Voyage culturel intersection à BERGERAC
- ◆ 26 septembre : forum de la citoyenneté au Lycée Capou à MONTAUBAN
- ◆ 5 octobre : AG des Croix de Guerre et de la Valeur militaire
- ◆ 12 octobre : Inauguration du rond-point de « la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite à MONTPEZAT-DE-QUERCY
- ◆ 24 octobre : Réunion intersection N ANMONM à RODEZ
- ◆ 1^{er} novembre : Cérémonie du Souvenir Français à MONTAUBAN
- ◆ 11 novembre : Cérémonie de l'armistice de la guerre 14-18 à MONTAUBAN, MOISSAC, CASTELSARASIN, CAUSSADE, etc...
- ◆ 17 novembre Concert inter-association à Montech
- ◆ 28-29 novembre : AG de l'ANMONM à PARIS
- ◆ 11 janvier 2025 Coque des rois inter-association à Montech
- ◆ 29 Mars 2025: AG de l'ANMONM 82 à MONTAUBAN

